

Associé et Pôle Emploi

Par Jdelgobu

Bonjour,

Je suis associée dans la SARL familiale dans laquelle je possède des parts et donc perçoit des dividendes. Je n'ai pas d'autres activités dans cette société.

Est ce que je dois informer et déclarer à Pôle Emploi cette société (dont je ne suis pas gérante) ainsi que mes dividendes ?

En vous remerciant pour votre lecture et éclairage.